

LE HÉROS, C'EST VOUS !



DÉCOUVREZ LE FUN SHOOT, UNE ACTIVITÉ DE TIR INNOVANTE

FUN SHOOT: VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR 1 ACTIVITÉ INNOVANTE ?

NOUS VOUS PROPOSONS LE FUN SHOOT

Discipline de **tir ludique**. En **équipe** ou en **individuel**. Il s'agit de toucher le **plus rapidement possible** des gongs (**cibles** métalliques), fixes ou mobiles ou toutes autres cibles selon la créativité des organisateurs (dans le respect de la sécurité de tous les participants, évidemment).

Le **timer** (chronomètre mesurant la durée de la séquence de tir) pimente l'épreuve, car il s'agit bien évidemment pour le tireur de trouver le bon compromis entre vitesse et précision. Cela implique également, une bonne **gestion de ses émotions et du stress**. Excellent exercice atypique de la gestion d'une situation de crise.

QUI SOMMES NOUS ?

Experts de la sécurité, possédant une grande **expérience** des interventions en situation périlleuse. Tireurs devant l'éternel dans des conditions opérationnelles, de loisir, nous sommes dans notre univers.

DES RÉPLIQUES ULTRA-RÉALISTES POUR PLUS DE FUN !



GLOCK 19



HK G36



COLT 1911



MP9



SIG SAUER SP 2022



KALASHNIKOV AKM

NOTRE CONCEPT

Vous fournir une **solution clé en main ludique**, vous permettant de relever des **challenges** fort en **adrénaline**. Et, découvrir une activité originale alliant **découverte de soi, gestion du stress, optimisation de l'efficacité et des arbitrages**.

Notre prestation peut s'adosser à tout évènement que vous organiseriez sur vos sites ou dans vos locaux.

ORGANISATION

Sur tout type de site (y compris vos locaux), minimum 20m². A partir de 4 personnes minimum. Nous fournissons les armes, répliques parfaites de véritables armes. Nous mettons à votre disposition les équipements de sécurité et fournissons les consommables.

Nous pouvons aussi de manière originale, agrémenter vos soirées cocktail ou dinatoire.

LES BIENFAITS DU FUN SHOOT



GESTION DU STRESS



DÉVELOPPER VOS QUALITÉS EN
INDIVIDUEL ET EN GROUPE



RENFORCER LA
COHÉSION DE GROUPE



PASSER UN BON MOMENT

LES REPLIQUES NE SONT PAS DES ARMES ! Elles sont en vente libre aux majeurs selon le décret n° 99-240 du 24 mars 1999 relatif aux conditions de commercialisation de certains objets ayant l'apparence d'une arme à feu. Ces répliques sont très fiables et vous permettrons de découvrir le tir ludique en toutes sécurité.